



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 005, Janvier 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN 2958-2814

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Eossohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>
 E-mail : revueakiri@gmail.com
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420 / 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Études arabes et islamiques

1. **Le discours des mosquées d’Al-falah. L’exemple du sermon du vendredi**
Seydou KHOUMA 1-16

Études hispaniques

2. **Linguistique hispanique et langues endogènes dans le supérieur au Gabon. Approche prospective du développement durable**
Lucie Eliane DISSOUVA..... 17-35

Lettres Modernes

3. **L’onomastique de la paix ou la figure de *Sidsore* dans « *Burkîn-bila* » de *Pëgwënde Erik Zinaaba***
Dieu-Donné ZAGRE & Barthélemy KABORE..... 36-48
4. **De l’emploi des déterminants définis dans la presse congolaise : pour une approche méthodique**
Système Tam’si MAVOUNGOU & Ferdinand OTSIEMA GUELLELY 49-62
5. **« La Liberté guidant le peuple » de Delacroix ou l’art de la propagande**
Bara NDIAYE..... 63-76
6. **Les formes du surréalisme français dans la poésie de Tchicaya U Tam’si**
Serge Simplicite NSANA..... 77-94
7. **Proverbes dida et éducation : racines d’un développement endogène**
Dago Michel GNESSOTE & Yacouba FANNY..... 95-106

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **(re)penser la presse écrite comme industrie culturelle. Enjeux et urgence d’un modèle économique au prisme du numérique.**
Jacob Y. YARABATIOULA & Manégda Justin ROUAMBA..... 107-120
9. **La marginalisation de l’oralité dans la recherche en Sciences de l’information et de la communication (SIC)**
Marie Zoé MFOUMOU..... 121-138

Sciences de l’art et du patrimoine

10. **Les mécanismes endogènes, une des solutions aux aléas du changement climatique**
Fabrice ALIMAN..... 139-155
11. **Support de communication et son impact dans l’amélioration de la crise sanitaire à coronavirus en Côte d’Ivoire : cas des affiches de sensibilisation**
Abdoulaziz SEIDOU & Soumaïla FOFANA 156-173

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

- 12. Impact de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt classée des monts mandingues au Mali**
Diakaridia SIDIBE 174-188
- 13. La précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani (Arrondissement 8, Madibou-Brazzaville)**
MIFOUNDU Jean Bruno & OKOUYA Clotaire Claver..... 189-203
- 14. Calendriers culturels à l'épreuve de l'évolution du climat dans la sous-préfecture de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Kouakou Hermann Michel KANGA..... 204-218
- 15. Potentialités et menaces sur les zones humides du barrage de Ziga au Burkina Faso**
Songanaba ROUAMBA..... 219-237

Histoire

- 16. Les Dozo à l'épreuve du covid-19 en Côte d'Ivoire : entre croyances et résistances (2020-2021)**
Noël Okobé DATRO..... 238-250
- 17. L'application du programme d'histoire dans les lycées et collèges du Sénégal, 2010-2016**
Valy FAYE..... 251-267
- 18. La contribution de la coopération canadienne au développement de l'éducation de base au Burkina Faso (1990 à 2021)**
Salif KIENDREBEOGO, Kapeindba TOUGMA & Jean Tiéwendé BALIMA..... 268-285
- 19. De la conception ministérielle de la royauté à la royauté élective chez les francs du IV^e au X^e siècle**
EKOU Assoumou Gilbert & ETTIEN Comoé Fulbert..... 286-299
- 20. La crise économique asiatique de 1997 ou le choc systémique des économies émergentes**
Kouamé Christophe N'GUESSAN & Ben Soualiouo MÉITÉ 300-316

Philosophie

- 21. La crise sécuritaire au sahel et la crise de l'école : enjeux politiques et perspectives**
Boubacar OUÉDRAOGO & Moussa DIALLO 317-334
- 22. L'école dans la réussite sociale : entre idéalisation et désillusion**
Aya Anne-Marie KOUAKOU..... 335-347

Anthropologie et sociologie

- 23. Les facteurs sociaux du conflit autour de la chefferie villageoise d'Adjéyaokro à Bouaké**
Landry Yves FALLE 348-360
- 24. Le pacte de sang entre Baye et Dah, deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali)**
Amadou SENOU..... 361-379
- 25. Formes et expressions des dénonciations des violences basées sur le genre (VBG) : commune de Man**
Drissa DIARRASSOUBA..... 380-396
- 26. Négligence du dessin systématique dans certains cours élémentaire et moyen de la région pédagogique d'Abomey**
Pierre CHANOU, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Koffi ALLADAKAN, Kwamè AKOGNINO, Irma ZOUNTCHEGBE & Elie MEVOGNON..... 397-410
- 27. Approche psychologique des épreuves physiques pour l'entrée en Départements STAPS/J-L : analyse et mise en pratique.**
Cheikh SARR & Hameth DIENG..... 411-429

Psychologie

- 28. Troubles de l'idéalisation des figures parentales et problématique du placement institutionnel des enfants en difficultés familiales à Niamey**
AMADOU Soumana..... 430-445

Science de l'éducation

- 29. Université Marien Ngouabi, cinquante ans après : un fleuron devenu obsolète**
Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA & Roval Caprice GOMA-THETHET BOSSO 446-457
- 30. Étude sur les compétences en gestion scolaire des enseignants du primaire : Quels enjeux pour la formation initiale**
Amadou Yoro NIANG..... 458-474
- 31. Le supporter gabonais au bord de l'organisation entre le politique et le sportif : Enjeux et tribulations**
MEGNE M'ELLA Ghislain Désiré Diether..... 475-493
- 32. Evaluation, Communication, Apprentissage dans les universités publiques du Burkina**
Joseph Dougoudia LOMPO..... 494-501

La marginalisation de l'oralité dans la recherche en Sciences de l'information et de la communication (SIC)

Marie Zoé MFOUMOU

TansitionS-Université de Nice (France)

IUSO-Libreville (Gabon)

mfoumou.mariezoe@gmail.com

Résumé

Cette contribution a pour objet d'examiner la problématique de la faible importance accordée au système oral de communication (pourtant aussi complet que le système écrit) dans les recherches en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). L'objectif n'est pas de comparer ces deux systèmes, mais de montrer que l'oralité qui constitue pourtant un trésor inestimable à partir duquel se nourrissent d'autres systèmes de communication, est absente de la nomenclature officielle des sciences de la communication et marginalisée. Pour preuve, la classification de la 71^e section (créée en 1983) occulte l'oralité dans le champ des sciences de l'information et de la communication (SIC), alors que son efficacité performative est reconnue sur le plan pratique. Il semblerait que cette situation soit imputable à la complexité de son cadre d'utilisation. La vérification de cette hypothèse se fera par le biais d'une démarche hypothético-déductive, avec pour principal outil la recherche documentaire.

Mots clés : Communication, Oralité, Informalité.

The marginalisation of orality in Information and Communication Sciences (ICS) research

Abstract

The purpose of this contribution is to examine the problem of the low importance given to the oral system of communication (yet as complete as the written system) in research in Information and Communication Sciences (CIS). The objective is not to compare these two systems, but to show that orality, which nevertheless constitutes an inestimable treasure from which other communication systems are nourished, is absent from the official nomenclature of communication sciences and marginalized. As proof, the classification of the 71st section (created in 1983) obscures orality in the field of information and communication sciences (CIS), while its performative effectiveness is recognized on a practical level. It seems that this situation is attributable to the complexity of its framework of use. The verification of this hypothesis will be carried out through a hypothetico-deductive approach, with documentary research as the main tool.

Keywords : Communication, Orality, Informality.

Introduction

La recherche en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) a pour objet l'étude des processus d'information ou de communication relevant d'actions contextualisées, finalisées, prenant appui sur des techniques, des dispositifs, et participant à des médiations sociales et culturelles ; elle intègre également les travaux qui développent une approche communicationnelle des phénomènes jugés non-communicationnels. En cela, elle se focalise sur des objets investis socialement (les médias, les institutions culturelles ou les réseaux de télécommunication), et à des valeurs essentielles telles que la démocratie, le droit à l'information, la communication, le partage du savoir, c'est du moins ce qui ressort de la lecture de toutes les contributions du numéro 38 de la Revue *Hermès*¹. Cette pluralité d'objets fait d'elle une science pluridisciplinaire et suscite également une pluralité de méthodes.

Cependant, comme le dit Éric Dacheux (2019), cette pluridisciplinarité est confrontée à une double séparation de l'objet (technologie/communication) et des ordres (politique/économique). En effet, à l'observation, il apparaît que les systèmes modernes sont les plus vulgarisés dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), au détriment du système oral qui semble être marginalisé. Aussi, avons-nous décidé d'interroger le système oral dans sa globalité pour tenter de comprendre si la difficulté de son intégration procède d'un oubli, d'un mépris ou d'une négligence. Ou alors, comporte-t-elle, en elle-même, un ou des aspects expliquant cette exclusion ? Cette situation serait donc imputable à sa fermeture et dans son utilisation ? L'hypothèse qui semble en découler est que le cadre d'utilisation des pratiques communicationnelles du système oral (principal facteur de la méconnaissance de sa richesse, de sa performance) est en soi un facteur de sa marginalisation dans les recherches en Sciences de l'information et de la communication (SIC).

La vérification de cette hypothèse, bien qu'étant influencée par le regard socio-anthropologique, repose sur une démarche déductive au cœur de laquelle se trouve la recherche documentaire. Le choix de cet outil se justifie par le fait qu'il permet au chercheur de collecter des données relatives à la problématique, grâce à l'étude d'ouvrages, d'écrits universitaires et des documents scientifiques. Elle se concentre sur la recherche de sources fiables, afin de disposer d'une information de qualité, susceptible d'aider le chercheur à développer ses connaissances sur le sujet traité. Aussi avons-nous consulté des ouvrages, des actes de colloques, des articles, des mémoires, des rapports et autres travaux universitaires en rapport

¹ OLLIVIER Bruno et JEANNERET Yves, dirs, 2004, *Les sciences de l'information et de la communication. Savoirs et pouvoirs*, *Hermès* 38, Paris, CNRS 2ditions.

avec notre objet. L'analyse des problématiques, la lecture des contenus des articles et des ouvrages du corpus laisse apparaître une focalisation très nette sur les aspects techniques de la communication. Or, comme le fait remarquer, à juste titre, Dominique WOLTON (1997), la communication c'est aussi, et même avant tout, du lien social. C'est ce lien social qui fonde le système oral de communication (oralité).

La vérification de notre hypothèse s'articule autour de trois (3) points. Le premier définit l'oralité (en tant que système de communication) et montre ce qui la caractérise face à l'écrit. Dans le second, nous étudions les raisons de la marginalisation de l'oralité dans la recherche en SIC. Dans ce point également, nous liions cette situation à la complexité du cadre d'utilisation qui fait de la coprésence un facteur déterminant dans ce système. Enfin, le dernier point examine des pistes pour démarginaliser l'oralité dans le paysage des recherches en Sciences de l'Information et de la Communication.

1. Qu'est-ce que l'oralité ?

Le groupe oral repose sur la tradition orale définie par Seydou Camara (1996 : 764) comme : « l'ensemble des valeurs culturelles d'un peuple, [c'est-à-dire] l'ensemble des récits et autres documents non écrits. Ces messages peuvent être d'ordre historique, technique, scientifique, religieux, esthétique ».

Leur étude fait appel à la théorie de l'information et de la communication et, surtout, à la nouvelle communication. Aussi, le système de communication traditionnel fonctionne-t-il selon le modèle « interactionniste et systémique » développé par Alex Mucchielli (2005 : 53-54) qui envisage la communication comme : « la participation d'un individu à un système d'interactions qui le relie aux autres ».

Non seulement les individus sont liés entre eux, mais en plus, la communication est présente dans tous les aspects de la vie : de la naissance à la mort. Tout s'y passe, selon l'auteur « comme un jeu d'échecs. Il y a des règles (les contraintes du système) qui régissent les corps » (A. Mucchielli, 2005 : 54).

Le concept de l'oralité se décline en plusieurs acceptions, dont trois apparaissent comme principales lorsque l'on se situe du point de vue de la production de sens : elle représente des espaces socioculturels, ensuite une pratique communicationnelle et, enfin, un système symbolique.

1.1. Des espaces socioculturels

L'oralité a toujours aussi signifié « sociétés orales », c'est-à-dire des espaces socioculturels dans lesquels la communication de type oral est au centre à la fois des relations humaines, de l'interaction et de l'organisation sociale des individus vivant dans un milieu donné. En cela, on la considère comme un système de communication. Dans son ouvrage sur *Les systèmes de communication*, Jean Lohisse (1998) distingue quatre grands modèles historiques de sociétés, définis à partir du système² de communication qui caractérise chacun : la scribalité, la massalité, l'informalité et l'oralité.

La scribalité est le type de société où l'écriture manuscrite s'impose comme mode principal de mise en relation des hommes ; elle est donc représentée par les sociétés villageoises, traditionnelles, dites *tribales*. Dans ce système : « tout parle, tout est parole, tout cherche à vous communiquer une connaissance » (Hampaté Bâ, 1991 : 31).

La massalité est le système où les contenus sont adressés aux populations par le biais des mass-médias. L'informalité qui est une société à mentalité collective, virtualisante et à structure sociétale cellularisée dans laquelle le langage machiné est désormais privilégié. L'oralité, enfin, désigne l'ensemble des connaissances et pratiques dont la transmission, de génération en génération, s'opère essentiellement par le biais de la parole. Dans leur fonctionnement, les trois premiers semblent former désormais un seul ; d'où l'opposition qui semble se dessiner entre la scribalité et l'oralité.

La scribalité et l'oralité sont des systèmes ayant chacun un fonctionnement propre, même s'il existe des similitudes dans les modes de communication. Le premier est fortement présent dans les sociétés modernes, alors que le second est attribué aux sociétés de traditions, selon la classification de Claude Lévi-Strauss (cité par Marie-Odile Geraud, Olivier Leservoisier & Richard Pottier, 2004 : 52-53). De son point de vue :

les [sociétés de traditions] recherchent perpétuellement un équilibre qui les préservent du changement, ce qui implique que ces sociétés vivent une histoire lente, stationnaire [...]. En revanche, les [sociétés] modernes, recherchent résolument les changements, elles les provoquent au point d'en faire le moteur d'un développement. Ces sociétés sont chaudes car elles vivent une histoire rapide, cumulative.

² Dans son sens général, le système est un ensemble d'éléments considérés dans leurs relations à l'intérieur d'un tout fonctionnant de manière unitaire. Jean LOHISSE (1998 : 8) « propose de voir le système comme un ensemble d'éléments en interaction entre eux et avec leur environnement, et coordonnés en fonction d'une finalité ».

Les sociétés froides seraient, selon lui, comme des systèmes sans entropie ou à entropie extrêmement faible. À ce propos, l'anthropologue Maurice Houis (1971 : 9) soutient qu'il existe effectivement une différence entre la civilisation mondialiste d'origine européenne et la civilisation de l'Afrique noire à partir des critères des techniques de communication.

Au-delà de ces divergences, ces deux systèmes qui sont tous les deux complets et autonomes ont cependant des pratiques communicationnelles différentes, c'est-à-dire qu'ils ont des façons particulières de transmettre des idées, du savoir, des connaissances et jouent chacun un rôle essentiel dans la structuration sociale et historique de leurs sociétés.

Pour ce qui est de l'oralité, Jean Lohisse (1998 : 13-30) associe ses principaux fondements à la mentalité collective. Il parle alors de coutumes (transmission par tam-tam, tatouages, peintures, cérémonies familiales, mythes, croyances, représentations collectives, techniques de théâtralisation etc.) dans le but de définir le langage oral (à la fois naturel, magique et global), la cohésion du groupe (l'ordre communautaire ou l'autorité de la parole) et la mentalité collective. En dehors de ces traits fondamentaux, le système oral compte une multitude de communicateurs ayant chacun un rôle précis :

à côté des chefs, des informateurs et des artistes », il y a « des crieurs publics [...], les tambourineurs », [et aussi] des intermédiaires » encore appelés « porte-paroles », des « médiateurs », des « transmetteurs » (J. Lohisse, 1998 : 29, 37-39), d'où l'immensité de sa richesse qui pourrait ouvrir à des pistes de recherches.

1.2. Une pratique communicationnelle

Comme pratique communicationnelle, l'oralité est assimilée à la tradition orale, à la transmission orale (par la parole) des connaissances, des pensées et des idées. La parole situe l'homme dans le groupe, lui assigne une place, lui octroie une fonction, un rôle. Chez l'Africain, tout est parole et tout procède de la parole. À ce propos, Léopold Sédar Senghor (1956 : 52) dira :

La parole, le verbe sont l'expression par excellence de la force, de l'être dans sa plénitude [...]. Chez l'existant, la parole est le souffle animé et animant de l'orant ; elle possède une vertu magique, elle réalise la loi de participation et crée le nommé par sa vertu intrinsèque.

Cette citation fait du langage un instrument puissant de communication chez l'Africain.

La communication verbale est une façon structurée et codifiée d'exprimer un besoin, une idée, un désir, etc. C'est une manière spontanée et surtout directe de s'adresser à quelqu'un. Elle inclut l'échange de messages phonétiques aussi bien écrits qu'oraux, même si un message verbal peut tout aussi bien emprunter le canal tactile (comme l'écriture ou l'alphabet), que les

canaux visuel et gestuel. Aussi, la langue et le langage sont-ils des systèmes structurés de signes oraux ou écrits qui permettent la communication entre les êtres humains. C'est ainsi que la transmission des valeurs et la pérennisation des pratiques passe par la parole qui prend appui sur la langue. Cependant,

La langue est une institution, un corps abstrait de contraintes ; la parole est la part momentanée de cette institution, que l'individu préfère et actualise pour les besoins de la communication ». [Il précise que] la langue est issue de la masse des paroles émises, et cependant toute parole est elle-même puisée dans la langue (R. Barthes, 1967 : 30).

Elle est donc une des composantes du langage qui consiste en l'utilisation de la langue ; elle est le résultat de l'utilisation de la langue et du langage, et constitue ce qui est produit lorsqu'on communique avec un tiers. La parole est accompagnée du signe, de la gestuelle et du symbole ; ce qui augmente sa force de persuasion. On prendra ici l'exemple de la chasse ou de la pêche. Pour ce qui est de la pêche, elle aide les femmes à transmettre aux filles la pratique de construction de la digue en argile. Pour bien assimiler cet apprentissage traditionnel, elle écouterait la méthode et la reproduira lors de parties de pêches ultérieures. Dans ce cas d'espèce, la communication orale devient audiovisuelle.

Dans la parole, le plus important ce sont les tons (la tonalité). En effet, certaines langues (comme le fang), ont trois tons de base : le bas, le moyen et le haut. Les autres sont formés à partir de ces trois premiers : ce sont les tons modulés de bas en haut, de haut en bas, de moyen haut ou de moyen bas. Et les tons eux-mêmes sont des mots. C'est ainsi qu'un même mot peut avoir plusieurs significations, en fonction du ton utilisé. Cette tonalité est également importante pour tous les instruments de musique qui sont fondamentalement conçus à partir des tons de la langue. Ce sont en effet les tons qui font discerner le mot et par le mot, le message.

La parole sert également à lier ou relier les choses entre elles : celles visibles des hommes et celles invisibles des dieux. Cela veut dire que la profération de la parole oblige les locuteurs à décliner leurs identités respectives, des identités construites au fil des générations par un type d'organisation sociale, parfois propre à une communauté. La déclinaison des identités rassure d'une certaine manière les locuteurs et crée les conditions d'une communication de dimension humaine, à l'échelle réduite du village, de la famille, du village et du groupe ethnique.

En dehors de la parole, un système de signes non-verbaux essentiellement symboliques permet de communiquer la pensée et de pérenniser la tradition.

1.3. Un système symbolique

En tant que système symbolique, l'oralité est à considérer comme une technique (ou un mode de communication basé sur la parole proférée de façon naturelle et plus ou moins spontanée) perçue simultanément avec d'autres expressions sensorielles, de manière à favoriser l'échange de messages entre interlocuteurs physiquement et psychologiquement présents à l'intérieur d'un environnement sociétal donné.

Contrairement à une vision simpliste fort répandue qui réduit l'oralité au recours à la parole, il y a lieu de noter que, bien que reposant sur le langage articulé comme système essentiel de formalisation et de production du sens, l'oralité inscrit la parole comme prolongement du geste dans une dynamique où le corps devient un facteur non linguistique à la fois essentiel et central, et néanmoins dérivé. En cela, elle repose sur la relation intersubjective fondée sur la perception réciproque des acteurs dans l'interlocution. Nous prenons l'exemple des Fangs du Nord-Gabon pour analyser ces communications symboliques.

Chez les Fangs, on constate que le non-verbal occupe une place très importante dans le système de communication traditionnel. Car, il comprend tous les moyens aussi bien ésotériques que naturels permettant aux membres de la communauté d'échanger des messages. Outre les gestes, les attitudes et les comportements, l'homme Fang utilise beaucoup le corps et les symboles : les couleurs, les animaux, les oiseaux, les instants de repas (surtout du soir), les artefacts (le Mvett, le coup de fusil, le cri, le sifflet, l'arc, les tambours, le tam-tam, la corne d'antilope, le sang, la machette, le scalp, la lance, les crânes d'animaux), la danse, les indices et les signaux. Ce système comprend également tous les courants qui s'intéressent au paralangage.

La kinésique

Dans la société traditionnelle, le corps représente à la fois un instrument de mesure par l'action. C'est ainsi que le Fang peut affiner son corps pour le rendre sensible aux événements de la vie, afin de mieux observer son environnement immédiat. Il en fait un support de la vie par le développement du tact et sa mise en valeur qui conduit à l'empathie.

Toutes les parties du corps dans ces échanges : les yeux, le nez, les mains, les pieds, les hanches. Le Fang accorde autant d'importance à la communication par le corps car, il estime que toute pensée n'a pas besoin d'être explicitée ; pour lui, la parole trahit souvent la vérité des sentiments, alors que le langage du corps exprime intensément la profondeur des sentiments.

La proxémie

Il est communément admis que l'amour ne se dit pas publiquement : il est intime. C'est ainsi que le tactile est codifié dans les relations amoureuses, surtout en public.

Par ailleurs, en milieu traditionnel, le « familier » n'est pas accueilli comme le « premier venu ». Avec le premier venu, l'hôte va adopter une approche progressive préalable à la familiarité. Il va d'abord observer un bref silence vis-à-vis de « l'étranger » ; pendant cet instant, les interlocuteurs auront des gestes réservés, tout en retenant leurs ardeurs, le temps de saisir l'autre dans sa globalité. Ce qui n'est pas le cas dans les relations familiales.

La sémiologie

Les différentes interprétations que l'on attribue aux symboles et leur compréhension permettent à l'africain d'être en harmonie avec son univers en lui octroyant une triple sérénité : celle avec ses semblables, avec la nature et avec l'au-delà. Ainsi, de la naissance à la mort, le jeune devait-il subir toute une série d'initiations assorties d'interdits de toutes sortes. Ces interdits³ font partie intégrante du monde traditionnel Fang. Tous les âges et tous les sexes y sont soumis, de même que le système de communication (dans sa partie symbolique) leur accorde une place non négligeable. La sémiologie concerne également la communication par les vêtements et les accessoires tels que le chapeau, la canne, la traçabilité par les nœuds (surtout dans la forêt profonde) et autres marqueurs tels que le tatouage (dans cette catégorie, on peut citer le marquage corporel fait sur le dernier-né d'une femme qui a perdu les premiers enfants).

En dehors des éléments précédents, d'autres signes non-verbaux, essentiellement symboliques, permettent de communiquer la pensée et de pérenniser la tradition. Les plantes, les astres, l'eau, le feu, les humains et les animaux sont des moyens de communication très répandus dans cette société dite de tradition orale. Ils sont qualifiés d'éléments à caractère symbolique car ils peuvent être interprétés⁴ de différentes manières, suivant leur contexte d'utilisation.

La notion de respect ou de déférence s'accompagne également de sémiologie. Le respect s'accommode toujours de mystères et d'oracles ; il est l'essence de la société et des échanges. Car communiquer, c'est aussi transmettre des règles, des normes, des principes et des lois

³ Il y a aussi un grand nombre d'interdits et de tabous liés à la naissance d'une enfant et qui pèsent sur la femme enceinte et le futur père afin de garantir une naissance saine au bébé. A la future maman, par exemple, on interdira de s'approcher d'un « mort », de prendre le même chemin qu'une dépouille mortelle, de consommer certains gibiers tels que le pangolin (pour éviter que le cordon ombilical ne complique l'accouchement).

⁴ Les différentes interprétations que l'on attribue aux symboles et leur compréhension permettent à l'africain d'être en harmonie avec son univers en lui octroyant une triple sérénité : celle avec ses semblables, avec la nature et avec l'au-delà.

sacrés. Aussi, chez le Fang, la belle-fille ne serre-t-elle pas la main de sa belle-mère pour la saluer, pas plus que le beau-fils celle de son beau-père. Il existe une posture spécifique qui témoigne d'un très grand respect, où il est question pour le gendre de s'incliner face à son beau-père et s'asseoir avec grande délicatesse sur sa cuisse sans se poser entièrement, lorsque le dignitaire écarte les deux mains et ouvre les bras pour accueillir cette salutation raffinée, en guise de grand respect. Ce rituel est également exécuté par la belle-fille face à la belle-mère.

Comme on vient de le voir, le système oral présente des atouts indéniables qui nourrissent l'écrit : environnements ruraux comme espaces primitifs d'acquisition des outils linguistiques et langagiers, milieux extra-ruraux comme la brousse, la forêt, les champs où l'on acquiert, par l'expérience, des connaissances et pratiques de certaines activités socioculturelles (pêche, chasse, cultures champêtres etc.). La pédagogie passe ici par la parole et impose l'imitation et l'assimilation....

Malgré cette richesse, le système oral de communication semble être marginalisé dans la 71^e section (des Sciences de l'information et de la communication) qui fait la part belle à l'écrit et à l'informalité, en témoigne la primauté de la technique dans les contenus de formations et les écrits scientifiques (on serait tenté d'utiliser le terme de déterminisme technologique). En un mot : la scribalité qui a engendré l'informalité semble éclipser l'oralité. C'est pourquoi nous osons dire que le système oral de communication est marginalisé, pour ne pas dire menacé.

2. La prédominance du système écrit et la marginalisation de l'oralité dans la recherche en SIC

Pour Jaap Bos (2008 : 178), la marginalité recouvre, dans le langage courant, tout ce qui sort du domaine tenu pour « intéressant » ou « crucial », ce qui la diffère de ce qui est central, donc important. Il existe, selon l'auteur, un fossé entre ce qui est marginal et ce qui est central. En faisant le parallèle avec la vie humaine, il précise que « le marginal est celui qui occupe une position moins favorable ». En appliquant ce concept à la posture de l'oralité (système oral) dans le paysage de la recherche en SIC, nous souhaitons montrer que sa position actuelle (le peu d'intérêt qu'elle suscite) dans le champ des sciences de l'information et de la communication peut lui être préjudiciable.

Dans un entretien accordé à Edgar Morin sur *La naissance des recherches en communication en France* au début des années soixante (60), et publié dans *Les essentiels d'Hermès* (2019), Dominique Wolton rapporte que « Georges Friedman, directeur du centre d'études sociologiques pendant plusieurs années, avait consacré son travail fondamental à la civilisation

qu'il appelait technicienne. Il se préoccupait de ce problème éminemment technique des moyens de communication, notamment tout ce qui pouvait être lié à la culture de masse ». Soixante ans plus tard, cette tendance demeure. Pour preuve :

conscient de ce problème, la société savante regroupant les chercheurs en SIC [...] avait consacré son douzième colloque national à cette question, en lançant un appel à communication intitulé *Émergences et continuité dans la recherche en information et communication* (E. Dacheux, 2019).

L'analyse des propositions reçues a permis d'identifier les huit domaines de recherches suivants « : le premier, largement dominant, concernait « l'usage et l'appropriation des TIC », le second et le troisième s'intitulaient « genre et discours médiatique », « médiations des savoirs, accès à l'information ». Loin derrière, en termes de fréquence, on retrouvait : « entreprise et organisation », « interculturalités, identités », « modélisations du processus de communication », « réception des médias, publics », « sémiotiques spécifiques ».

Cette photographie, poursuit-il « recouvre particulièrement :

Les études sur les notions d'information et de communication, sur leurs relations, sur la nature des phénomènes et des pratiques ainsi désignés, de même que les différentes approches scientifiques qui s'y appliquent. L'étude, d'une part, des processus, des productions et des usages de l'information et de la communication, d'autre part, de la conception et de la réception de celles-ci. Ainsi que l'étude des processus de médiation et de médiatisation. L'étude des acteurs, individuels et institutionnels, de l'information et de la communication, l'étude des professionnels (dont notamment les journalistes) et de leurs pratiques. L'étude de l'information, de son contenu, de ses systèmes sous l'angle des représentations, des significations ou des pratiques associées.

Pour preuve : dans le recensement des thèmes des 26 premiers numéros de *Communications* (de 1961 à 1976) réalisé par Robert Boure (2006 : 287), on peut lire :

s'ils ne sont pas thématiques, les trois premiers numéros portent cependant très largement sur la culture⁵, la communication et les médias de masse, ainsi que sur les débats autour de "l'industrie culturelle" (avec un article d'Edgar Morin dans le numéro 1, et de Theodor W. Adorno dans le numéro 3).

À partir de 1964 :

les thèmes se diversifient sans pour autant trop s'écarter des questionnements suscités par les premiers numéros : "Recherches sémiologiques" (4, 1964), "Culture supérieure et culture de masse" (5, 1964), "Chansons et disques" (6, 1965), "Radio-télévision. Réflexions et recherches" (7, 1966), "L'analyse structurale du récit" (8, 1966), "La censure et le censurable" (9, 1967), "Vacances et tourisme" (10, 1967), "Le vraisemblable" (11, 1968), "Mai 68 : la prise de parole" (12, 1968), "Les objets" (13, 1969), "La politique culturelle" (14, 1969) » (Idem).

⁵ La culture n'est pas forcément synonyme d'oralité, même si ce système tire sa source de l'oralité.

Dès les années 70, l'accent est mis sur la massalité avec :

“L'analyse des images” (15, 1970), “Recherches rhétoriques” (16, 1970), “Les mythes de la publicité” (17, 1971), “L'événement” (18, 1972), “Le texte : de la théorie à la recherche” (19, 1972), “Le sociologique et le linguistique” (20, 1973), “La télévision par câble : une révolution dans les communications sociales ?” (21, 1974), “La Nature de la Société” (22, 1974), “Psychanalyse et cinéma” (23, 1975), “La bande dessinée et son discours” (24, 1976), “La notion de crise” (26, 1976) (Ibidem).

Tout ce qui précède révèle explicitement une séparation entre l'objet et les ordres⁶. A l'intérieur de l'objet, Éric Dacheux (2019), constate une autre séparation entre la communication technologique (étude des médias et analyse des TIC) qui banalisent les dimensions symboliques et interactionnistes ; et la communication en face à face de l'autre qui minimisent les dimensions techniques et idéologiques des communications humaines.

Nous sommes donc dans un contexte du « tout-numérique » qui, selon Jean DAVALLON (2004 : 32) :

a une conséquence pratique immédiate : la place faite par la société aux sciences de l'information et de la communication est spontanément celle d'une théorie de l'objet technique - c'est-à-dire, au sens strict, d'une technologie. Toute recherche portant sur une autre dimension (conditions de production, contexte de réception, etc.) semble relever par contrecoup de domaines scientifiques étiquetés par une discipline autre, telle que l'économie, la sociologie, etc. ». En effet, « la communication vue par les sciences de l'information et de la communication est fondamentalement technique, au sens où elle est une mise en œuvre de savoirs, de savoir-faire techniques, de connaissances scientifiques pour produire des objets (J. Davallon, 2004 : 36).

Le Gabon semble s'arrimer à cette logique.

Si en Afrique de l'Ouest et au Cameroun, des chercheurs s'intéressent aux pratiques communicationnelles en milieu traditionnel, au Gabon ce domaine intéresse presque uniquement les étudiants en anthropologie sociale et culturelle (sans que cette volonté soit traduite par une attention particulière des responsables du champ) ou ceux qui font des recherches doctorales en SIC (surtout hors du Gabon). Pour preuve, très peu d'ouvrages existent sur ce système de communication. De même, l'appel à contribution lancé à Libreville (en 2020) s'est limité à l'examen des *moyens de communication au prisme des mutations socio-politiques et des enjeux de gouvernance*.

⁶ Pour ce qui est des ordres, Éric DACHEUX (2019) constate que les études en communication tendent à se limiter à un ordre principal : le politique (analyses communicationnelles du gouvernement, des partis politiques, des ONG, etc.) ou l'économique (analyse communicationnelle des entreprises, des industries culturelles, des institutions financières internationales, etc.). Quand les SIC articulent des ordres différents, elles le font par paire : ordre politique et ordre symbolique dans l'étude de la communication politique ; ordre économique et ordre symbolique dans les analyses se réclamant de l'économie de la communication.

Il s'agissait de situer prioritairement les moyens de communication au gré des mutations socio-politiques du Gabon, d'apprécier, dans un premier temps, le paysage médiatique qui a émergé au lendemain de l'ouverture démocratique de 1990, puis de questionner son rapport à l'État et son positionnement vis-à-vis des enjeux démocratiques et socio-culturels. Dans un second temps, il était question de mesurer l'impact des réseaux sociaux numériques en tant que nouvelles plateformes de diffusion d'informations, d'échanges et de débats. En cela, les quatre axes d'études suivants ont été retenus : 1. Les rapports États-Médias. 2. Médias, régulation et diversité culturelle. 3. Les réseaux sociaux numériques : espace d'expression citoyenne et démocratique ? 4. Les réseaux sociaux numériques au cœur de la communication politique et de la crise du journalisme professionnel au Gabon.

Le traitement (manuel) des documents issus de notre recherche montre révèle que le système écrit (la massalité et l'informalité) demeure au cœur de la recherche dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication. Les propos de Farinaz Fassa (2004 : 204) viennent confirmer cette affirmation. En effet, de son point de vue :

“Société de l'Information (SI)” sont directement associés à une vision du social qui présente la technologie comme un domaine autonome, constituant un moteur d'innovation sociale et de rupture avec un ordre ancien, réputé obsolète, celui de la production capitaliste de biens matériels [...]. L'accent est par ailleurs mis sur le savoir et l'optimisme [...] qui dessinent une société décloisonnée sous l'influence de la technologie numérique et dans laquelle les rapports se sont horizontalisés, une société, qui plus, est peuplée exclusivement par des individus créatifs, responsables et ayant le sens de l'initiative.

Ce déterminisme technologique est à l'origine de la fin de l'humanité en l'homme, tel que s'en inquiétait Dominique Wolton lors d'une conférence-débat animée le 9 novembre 2019, au Centre Culturel Français (CCF) de Libreville, sur le thème : « *Quels sont les enjeux de la communication dans la mondialisation pour les décideurs publics ?* ». Il a sollicité, de la part de la science, un effort de retour aux humanités, pour rompre avec la tendance actuelle des travaux des chercheurs en SIC qui insistent sur l'impossibilité d'une compréhension totale.

En 1998, déjà, Jean Lohisse s'interrogeait sur la technopole et s'inquiétait de ce qu'elle devienne le nouvel *espace de demain*, c'est-à-dire :

un « espace hérissé de silos d'informations, percé de couloirs top-secrets, cerclé de câbles invisibles, univers de cellules closes et interconnectées. Espace où tout bouge sans déplacement [...]. Espace immatériel, virtuel où tout se redéfinit et se dilue » (J. Lohisse, 1998 : 170).

Visiblement, son inquiétude est devenue une certitude car : « sous l'influence des TIC, une nouvelle société, radicalement différente serait en train de naître » (F. Fassa, 2002 : 199).

Ces extraits viennent également démontrer combien le système écrit (la technologie) est le plus étudié dans la recherche SIC, au détriment du système oral. On pourrait donc se demander si les raisons de cette marginalisation ne sont pas liées à sa fermeture et aux conditions de son utilisation ? En effet, l'observation des codes communicationnels des deux systèmes révèle la complexité du système oral, au-delà de ce qu'il représente un foyer important d'informations et de communication.

On prendra pour exemple les codes initiatiques qui ne sont pas à la portée de tous, car, la période d'initiation :

est marquée par l'autorisation et même la recommandation [...]. Cette pratique souligne l'état d'exception. [...]. L'état d'exception est renforcé [...] en ce qui concerne le langage parlé, par l'emploi, pendant la période d'enseignement, d'expressions spéciales, soit archaïques, soit étranges [inaccessibles aux non-initiés] » (J. LOHISSE, 1998 : 119).

Un tel système peut-il s'accommoder d'une légère ouverture ? Si telle est la condition de sa survie, pourquoi pas ? Cette ouverture devrait débiter par le cadre.

3. Réviser le cadre d'utilisation pour démarginaliser

3.1. Le cadre de la communication traditionnelle

Dans les sociétés de tradition orale :

la communication va de l'individu au groupe et réciproquement, et comprendrait toutes les acquisitions de l'homme. Sa fonction est de transmettre ce qui appartient au groupe, depuis l'éducation et la culture jusqu'aux outils qui permettent de s'adapter dans et par le groupe » (M. M. Diakite, 1985 : 17).

Dans quel cadre s'exerce-t-elle ?

Tout peuple possède sa manière de véhiculer une information, une pensée. C'est en cela qu'elle mobilisera des techniques et des acteurs adaptés à ces différents contextes :

chaque grand système de communication s'est aussi situé dans un espace social où ses potentialités ont trouvé un endroit privilégié pour se réaliser. Ce fut le village pour l'oralité, la ville pour la scribalité la mégapole pour la massalité. [Le cadre est alors] bien plus que le lieu où se situe la rencontre ; il désigne des structures spatiales et temporelles modelées par la culture » (J. Lohisse, 1998 : 170, 10).

Aussi, la communication traditionnelle (dite « *tribale*⁷ ») se déroule-t-elle aussi bien au sein d'une famille, d'un clan, d'un royaume que d'un village. Ce cadre assez fermé a défini des conditions pour proférer (ou prendre) la parole. Dans ce contexte, il existe des occasions

⁷ Que nous désignons par le terme « communication traditionnelle ».

privilegiées de profération de la parole : les séances de contes, les chants de funérailles ou les jeux verbaux des alliances et des parentés à plaisanteries. La prise de parole est souvent liée aux identités des acteurs : l'âge, le sexe, l'ethnie, le statut matrimonial, le rang social, etc. : dans les sociétés de tradition orale, on ne parle pas n'importe où et n'importe comment.

En Afrique, la dimension de l'âge est forte dans les structures sociales (famille, communauté, etc.), puisque la société fonctionne selon le modèle gérontocratique qui régit l'ordre politique économique et social. Le pouvoir y est détenu par les anciens du fait de leur âge et de leur position sociale. En de telles occasions, on distinguera des paroles d'enfant, des paroles d'adulte, des paroles de femme, des paroles d'homme, des paroles liées à des fonctions sociales : chef de clan, chef de village, chef de famille, etc.

La coprésence également est une obligation. En effet, il faut être à portée de voix car, dans la tradition orale, la présence du récepteur est plus que nécessaire : on ne dit pas un proverbe pour soi, de même qu'on ne dit pas un conte sans auditoire. À défaut de la présence de l'interlocuteur, la voix humaine doit être relayée par des instruments tels que les tam-tams, les tambours, même si ces deux instruments présentent des limites.

Les textes de la tradition orale ne sont pas éloignés de la réalité. Ils induisent nécessairement des « feed-back » affectifs, d'où la nécessité de l'interaction et l'importance de l'empathie. En effet, au-delà du fait que la présence du récepteur entretient la communication, il faut noter que cette présence peut en modifier le contenu : l'émetteur tient compte de la pensée et des sentiments de son interlocuteur. Celui qui chante les louanges d'un chef, par exemple, sera porté à parfaire ou à écourter sa prestation selon l'attitude qu'il perçoit chez son chef. Celui qui utilise un proverbe le choisit en fonction de la leçon qu'il veut donner (reproche, avertissement, conseil) à son interlocuteur. Et celui-ci peut répondre par un contre-proverbe, afin de modifier la pensée de l'autre (on le constate au cours des palabres du mariage coutumier).

Il y a aussi des conditions socio-culturelles. Celles-ci varient selon le genre choisi. Les contes sont dits la nuit, de même que les devinettes. Le nom n'échappe pas à cette logique : il est choisi à certaines occasions (naissance, initiation, etc.) et il sera porteur d'information. Par ailleurs, il convient d'évoquer l'impossibilité d'étudier certains codes communicationnels des rituels d'initiation à cause du caractère « fermé de ce rite » auquel n'accèdent pas les profanes.

En assouplissant le cadre, on pourrait se servir de l'informalité pour perpétuer ce système trop dépendant de la coprésence.

3.2. De la nécessité de s'adapter au contexte

L'oralité continue de déterminer une structure de pensée et d'être, une vision du monde dont dérivent les comportements spécifiques moins visibles dans une civilisation fondée sur une diffusion massive de l'écriture. Cette diffusion continue de se faire par les mythes, les croyances, les représentations collectives, les techniques de théâtralisation.

Malgré les évolutions constatées et la mondialisation des communications, le système oral continue de se perpétuer à travers : « les relations de communication dans l'oralité, la mémoire institutionnalisée [donc les multiples textes mémorisés], la parole proférée et la structure des textes de style oral » (M. Houis, 1971 : 48).

Ce qui fait dire à Claude Levi-strauss (cité par Marie-Odile Geraud, Olivier Leservoisié et Richard Pottier, 2004 : 53) que :

pour reconnaître que dans les sociétés de la tradition, des mécanismes sont mis en place pour que les changements aient le moins d'effet déstabilisant possible. Les exemples [...] comme le culte des ancêtres (source de conformité et instrument principal de la tradition), les rituels de rébellion, ou encore l'accusation de sorcellerie, sont là pour le confirmer.

Mais avec la perte des sages et des détenteurs de ces traditions, il faut craindre que ces connaissances finissent par disparaître.

En effet, si ce système montre des signes de résistances au changement, il ne faut cependant pas ignorer l'alerte des quinze auteurs de l'ouvrage dirigé par Annie Cheneau-Loquay (2004) qui constatent l'intégration progressive des technologies de l'information et de la communication dans les différents aspects de la vie sociale en Afrique. Ces dernières constituent autant d'outils et de ressources porteurs d'enjeux, de modalités d'organisation, de modèles culturels et de savoirs produits ou importés du Nord et qui sont en train d'envahir l'Afrique au point de se substituer, à terme, aux modes de communication traditionnels. Il est donc temps de réagir.

Conclusion

Le fait que l'information et la communication apparaissent principalement dans la société sous forme de moyens et de processus (c'est-à-dire de construits techno-scientifiques appréhendés à travers leurs caractéristiques essentiellement techniques) ne favorise pas la vulgarisation du système oral dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication. Ce qui peut représenter, à court terme, une véritable menace.

Par ailleurs la séparation entre la communication technologique et la communication interpersonnelle conduit souvent à une dévalorisation des dimensions symboliques et interactionnistes qui fondent le système oral (traditionnel) de communication et contribue à sa marginalisation. Pour permettre le développement des recherches sur l'oralité, les sciences de l'Information et de la communication doivent commencer à explorer l'originalité, la complexité et la richesse extraordinaire de leur expression dans le champ de la communication orale (ou traditionnelle) en Afrique, au risque de voir ce pan des SIC ne disparaisse définitivement.

Cela signifie que les chercheurs de la 71^e section doivent désormais s'intéresser à ceux qui en détiennent encore les connaissances et réfléchir aux voies et moyens de les conserver et les adapter au contexte actuel qui est celui des technologies. Il convient enfin de sortir de l'étude de l'ordinaire de la communication pour interroger les pratiques communicationnelles dans les différents milieux où elles observables dans tous les pays africains.

La préservation de ces communications en milieu traditionnel permettra aux générations futures d'avoir une connaissance assez complète de la signification des objets qui les entourent, de s'imprégner des symboles communicationnels existant dans les pratiques rituelles (dot, veuvage, funérailles, naissance, mariage, succession, initiation...), dans l'art (sculpture, architecture, alimentation, vêtements...), dans la vie quotidienne (contes, proverbes, chants, danse, jeux, couleurs, nombres, différences sociales...). Car, tout comme la langue, les symboles jouent un rôle identitaire dans la société ancienne. Dans celle-ci, les anciens sont les gardiens de la tradition.

Pour éviter que toutes ces bibliothèques humaines ne finissent par brûler, il devient impératif d'agir en récoltant l'expérience et l'expertise des anciens, pour la mettre à la disposition des générations futures, d'autant plus que le langage des symboles est davantage utilisé par les anciens. Et, pour le comprendre, il faudrait le décoder au préalable et ceci doit se faire à travers son enseignement et son apprentissage.

C'est à ce niveau que le champ des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) doit intervenir, afin de ne pas laisser s'étioler ce pan de la section qui pourrait l'enrichir davantage.

Bibliographie/Webographie

BÂ Hampaté, 1991, *Amkoullel, l'enfant peul*, Paris, Actes du Sud, Coll. Babel, 410 p.

BARTHES Roland, 1967, *Système de la mode*, Paris Le Seuil, 327 p.

BOS Jaap, 2008, « Les types de Marginalisation », *L'homme et la société*, 2008/1, Association Pour la Recherche de Synthèse en Sciences Humaines, pp. 177-201.

BOURE Robert, 2006, L'Histoire des Sciences de l'Information et de la Communication, *Questions de communication*, 10. En ligne : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7718>.

CHENEAU-LOQUAY Annie, 2004, Dir. *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Paris, Karthala, 328 p.

DACHEUX Éric, 2019, « Les Sciences de l'Information et de la Communication », Disponible sur : <https://books.openedition.org/editions-cnrs/14199>, consulté le 11 décembre 2023.

DAVALLON Jean, 2004, Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. *Hermès* 38, 30-37.

DIAKITE Massa Makan. (1985) « La corrélation entre communication moderne et traditionnelle », *La fonction de l'Information en Afrique*, Dakar, NEA.

FASSA Farinaz, 2002, « La nouvelle anthropologie des sciences et des techniques face à la "société de l'information" et son savoir ». *Revue européenne des sciences sociales* XL-124/2002. En ligne : <http://journals.openedition.org/ress/587>, consulté le 8 décembre 2023.

GERAUD Marie-Odile, LESERVOISIER Olivier, POTTIER Richard (2004). *Les notions clés de l'ethnologie. Analyses et Textes*. Paris : A. Colin, 376 p.

HOUIS Maurice, 1971, *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, PUF. Coll. Sup, 232 p.

LOHISSE Jean, 1998). *Les systèmes de communication. Approche socio-anthropologique*, Paris, A. Colin, 188 p.

MORIN Edgar, 2004, « La communication, hier et aujourd'hui. Entretien avec Dominique WOLTON », *Revue Hermès*, 38, *Les Sciences de l'Information et de la Communication*, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-1-page-77.htm>, consulté le 13 décembre 2023.

WOLTON Dominique, 1997, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 408 p.

MUCCHIELLI Alex, 2005, « Les modèles de la communication », in : *La communication. État des savoirs*, Auxerre, Sciences humaines, 2^e édition actualisée, pp. 145-158.

SENGHOR, Léopold Sédar, 1956, *Éthiopiennes*, Paris Le Seuil, 127 p.

SEYDOU Camara, 1996, « La tradition orale en question », *Cahiers d'études africaines*, 36(144), 763-790, disponible sur : www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1996_num_36_144_1867, consulté le 21 mars 2021.